

DIMANCHE 16 OCTOBRE

DÉPART À 14 HEURES - PLACE DE LA NATION

TOUS À LA MARCHÉ CONTRE LA VIE CHÈRE ET L'INACTION CLIMATIQUE

- ⇒ **Soutien à la grève des salariés dans les raffineries et dans les autres secteurs**
- ⇒ **Augmentation immédiate des salaires**
- ⇒ **Non aux réquisitions**
- ⇒ **Non à la remise en cause du droit de grève**
- ⇒ **Non au 49.3**
- ⇒ **Satisfaction immédiate des revendications**
- ⇒ **Stop aux livraisons d'armes, stop à la guerre**
- ⇒ **La France hors de l'Otan**

GUERRE EN UKRAINE

⇒ **Stop aux livraisons d'armes, stop à la guerre**

⇒ **La France hors de l'Otan**

■ Intervention de **Clare Daly**, d'Independents for change (Irlande), députée au Parlement européen

« La classe ouvrière européenne n'a rien à gagner avec cette guerre et tout à y perdre »

« Monsieur le Président,
La guerre en Ukraine est en train de se transformer rapidement en une profonde horreur. Et d'après ce que je vois, pratiquement personne dans cette assemblée ne fait rien pour l'empêcher. En fait, la plupart des gens semblent prendre plaisir à ce que la situation s'aggrave. Et à ce moment précis, bien sûr, comme d'habitude, les voix qui contestent la ruée vers la guerre sont attaquées et réduites au silence, traitées de traîtres, de copains, de marionnettes de Poutine, de laquais du Kremlin, d'agents russes.

Franchement, c'est pathétique. Et je ne fais pas la comparaison à la légère, mais la grossièreté et le cynisme de ces insultes émanant des principaux partis européens pourraient tout aussi bien avoir été écrites par Hermann Göring, qui a tristement dit que même si les gens ne veulent jamais la guerre, ils peuvent être amenés à la guerre par des menaces et des calomnies. Selon lui, il suffit de leur dire qu'ils

sont attaqués, de dénoncer les pacifistes pour leur manque de patriotisme et le fait qu'ils exposent leur pays au danger – cela fonctionne de la même manière dans tous les cas. C'est là où il voulait aller, et vous êtes en train de prendre ce même chemin. Cette assemblée devrait avoir honte de ce débat. Les mots sont déformés, les significations subverties et la vérité renversée. S'opposer à l'horrible folie de la guerre n'est pas anti-européen, ce n'est pas anti-ukrainien, ce n'est pas pro-russe : c'est du bon sens. La classe ouvrière européenne n'a rien à gagner avec cette guerre et tout à y perdre. Et je trouve risible que ceux qui demandent des armes pour l'Ukraine ne demandent jamais des armes pour le peuple de Palestine ou pour le peuple du Yémen. Contrairement à vous, je m'oppose à toute guerre. Je veux qu'elle cesse. Je ne m'excuse pas pour cela. Et je ne vais pas non plus devenir un bouc émissaire et être étiquetée pour cela. »

Le 5 octobre, en session plénière

Je m'abonne à **INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Par prélèvement mensuel : 7 euros 11 euros pour les plis clos

Par prélèvement mensuel avec soutien : euros

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pouvez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

12 numéros : 20 euros 6 mois (25 numéros) : 35 euros

1 an (51 numéros) : 70 euros 1 an, pli clos : 125 euros

10 NUMÉROS : 10 EUROS POUR TOUT PREMIER ABONNEMENT

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : Département

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, av., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :

Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal